

Jeudi 26 avril 2007

**Comité Central d'Entreprise Extraordinaire :
Projet d'incitation à des départs volontaires pour réduire les effectifs**

Le Comité Central d'Entreprise de PSA Peugeot Citroën est convoqué en séance extraordinaire le 9 mai 2007. Cette réunion portera sur un projet de réduction des effectifs de structure de l'activité automobile sur la base de départs volontaires.

Le groupe devrait ainsi diminuer ses effectifs sans avoir recours à un plan social avec licenciements. Le non remplacement de salariés partant en retraite et les départs volontaires devraient permettre une diminution de 4800 postes en 2007.

Le dispositif d'accompagnement social prévu vise à aider des salariés volontaires pour une mobilité interne ou externe. Des incitations financières seront proposées aux salariés souhaitant quitter l'entreprise avec un projet professionnel ou souhaitant partir en retraite.

L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans le cadre de l'accord d'entreprise sur la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences, signé le 6 avril 2007, par cinq des six organisations syndicales du groupe.

Le contexte de l'entreprise est marqué depuis 4 ans par la stagnation des ventes du groupe en Europe et par la baisse de sa rentabilité. Le projet qui sera présenté au CCE, pour consultation, vise à contribuer à la réduction des frais de structure, un des objectifs du groupe pour retrouver croissance et rentabilité.

Pour Jean-Luc Vergne, Directeur des Ressources Humaines : « ce dispositif permet de ne pas recourir à des plans sociaux avec licenciements. Les mesures proposées évitent les ruptures sur des critères d'ordre de départs imposés touchant les plus jeunes à faible ancienneté ou les plus anciens par des mesures d'âges, privant ainsi l'entreprise de leurs compétences. Il vise la reconversion ou le départ de personnes sur la base du volontariat ».